

Image not found or type unknown



Donation part viticole héritage

Par **dupont_old**, le **12/11/2007** à **15:04**

Bonjour,rnrn Ma belle-mère vient d'hériter d'une part viticole. Elle souhaiterait la donner à l'un de ses fils. Elle envisage une donation mais peut-elle la faire sachant qu'elle ne veut rien donner à sa fille et son autre fils. Par conséquent elle déshériterait les deux autres. Elle n'a pas d'autre bien que celui-làrn Merci pour votre réponse